



CP MULHOUSE-LUTTERBACH

Le CD doit basculer MA



Voilà maintenant 14 mois que le CPML est en fonctionnement. Force est de constater que les points faibles ne sont toujours résolus ! Outre le manque d'effectif qui se trouve être le fléau des conditions de travail pour les personnels, le Quartier Centre de Détention n'en est pas moins une problématique à plusieurs égards. FO Justice dénonce cela depuis longtemps, s'est toujours opposé au multi-régime au sein d'une même structure. Nous avons demandé avant la mise en route de l'établissement au DAP de l'époque, de réviser la copie avant ouverture.

FO Justice Grand-Est demande :

- La réorientation du QCD en QMA en 2023 afin de récupérer 120 places pour désencombrer les MA1 et MA2
- La mise en place d'un régime différencié sur la future MA3 (type module respect)
- Le maintien de l'équipe QCD sur la MA3 ayant vocation à une gestion de la PPSMJ différente des deux autres bâtiments (travailleurs, fins de peine, etc).
- La mise en place d'un groupe de travail entre la Direction, Chef de bâtiment, CPIP, agents affectés sur la MA3 et les OS afin de mener un projet cohérent et pragmatique.

Au-delà d'une revendication légitime, celle-ci est nécessaire pour garantir un avenir serein au CPML. L'exemple du CP Nancy-Maxeville parle de lui-même et nous donne raison sur une cette requête qui ne date pas d'hier.

FO Justice Grand-Est attire l'attention de la DISP et de la DAP pour en faire un projet à travailler cette année pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des personnels du CPML et aboutir à un fonctionnement efficace.

UISP FO Justice Grand Est
Le : 23 01 2023

